



Paris, le 10 décembre 2021

Monsieur le Ministre, laissez-nous soigner nos patients !

Sous pression des CHU et des hôpitaux généraux, les ARS, dans de nombreuses régions, demandent aux établissements de santé privés de prendre en charge les patients COVID. Il est fort à parier que les directions de ces établissements privés répondent très favorablement à cette demande et ce d'autant qu'Olivier Véran s'est prononcé pour la prolongation de la garantie de financement des établissements au-delà du 31 décembre 2021.

Chaque fois que cela répond réellement aux besoins de la population, les médecins libéraux exerçant dans les cliniques ont assuré et assureront les prises en charge nécessaires. Néanmoins, cela se traduit par de nombreuses déprogrammations d'hospitalisations, explorations ou interventions chirurgicales prévues de longue date.

Alertée par Les Spécialistes CSMF, la DGOS fait savoir qu'elle n'est pas surprise de la décision des ARS, souvent très large et sans concertation, qui s'inscrit dans le cadre des plans blancs déclenchés dans toutes les régions.

Or, nous avons à ce jour 2426 patients en réanimation, donnée qui a été votre indicateur principal depuis Mars 2020. 2426 sur 19 604 lits de soins critiques (données DRESS)... Imposer aveuglement de nouvelles déprogrammations, c'est aller vers des pertes de chance et des retards de diagnostic dans la prise en charge médicale de nos concitoyens. Les médecins libéraux vous ont montré combien, depuis le début de la pandémie, nous étions agiles et réactifs. Nous avons la capacité de stopper, en quelques heures, une activité réglée, comme nous l'avons déjà fait il y a quelques mois lorsque la situation le nécessitait.

Au nom des médecins spécialistes exerçant sur plateaux techniques, Les Spécialistes CSMF vous demandent d'inverser ce mécanisme de déprogrammation et d'imposer le principe de la décision partagée entre les médecins concernés et les autorités sanitaires. Ces décisions sont lourdes de conséquences pour la santé des français et doivent être prises au plus près des nécessités des territoires entre tous les acteurs des établissements de soins et en fonction de l'évolution quotidienne des besoins.

Monsieur le Ministre, laissez-nous soigner nos patients !

Docteur Franck DEVULDER
Président Les Spécialistes CSMF
Contact presse 06.14.09.64.56